

Nature de l'acte : 8.3

N° 2026 01 90

Mis en ligne le 28.01.2026

PROROGATION DE L'ARRÊTÉ N° 2026 01 62 EN DATE DU 19 JANVIER 2026 RELATIF À LA CHAUSSÉE RÉTRÉCIE AVENUE ALEXANDRE MARQUI AU DROIT DES N° 24 À 28, POUR TRAVAUX NÉCESSAIRES AU PASSAGE DE LA FIBRE OPTIQUE PAR L'ENTREPRISE ENSIO ET SES SOUS TRAITANTS POUR LE COMPTE DE ORANGE

Le Maire de la Ville de Lourdes,

Vu l'arrêté municipal n° 2026 01 62 du 19 janvier 2026 relatif à la chaussée rétrécie avenue Alexandre Marqui au droit des n° 24 à 28, pour travaux nécessaires au passage de la fibre optique par l'entreprise ENSIO et ses sous traitants pour le compte de ORANGE du 29 au 30 janvier 2026 inclus

Vu la demande de prorogation de l'autorisation du 30 janvier au 13 février 2026 inclus,

Considérant qu'il est donné une suite favorable à l'entreprise MJ CHARPENTE en raison du non achèvement des travaux,

ARRETE

ARTICLE 1 - Prorogation

Les dispositions prévues par l'arrêté municipal initial susvisé sont prorogées du 30 janvier au 13 février 2026 inclus.

ARTICLE 2 - Recours.

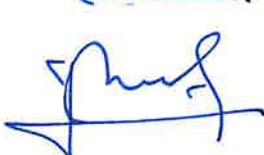
Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification à l'intéressé ou à compter de sa date de publication électronique.

ARTICLE 3 - Application de l'arrêté.

Madame la Directrice Générale Adjointe des Services et les agents placés sous son autorité, et Madame la Cheffe de la Police Municipale, sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lourdes, le 26 janvier 2026

Pour Le Maire,
L'adjoint délégué,




Philippe ERNANDEZ

Notifié le

- Par courrier recommandé envoyé le
- Par remise en main propre
- Par mail envoyé le 27/01/2026

Je soussigné(e).....

Signature :

Certifie avoir reçu un exemplaire du présent acte. A compter de cette date, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le

Tribunal Administratif de PAU
Cours Lyautey - 64000 PAU
dans un délai de deux mois.